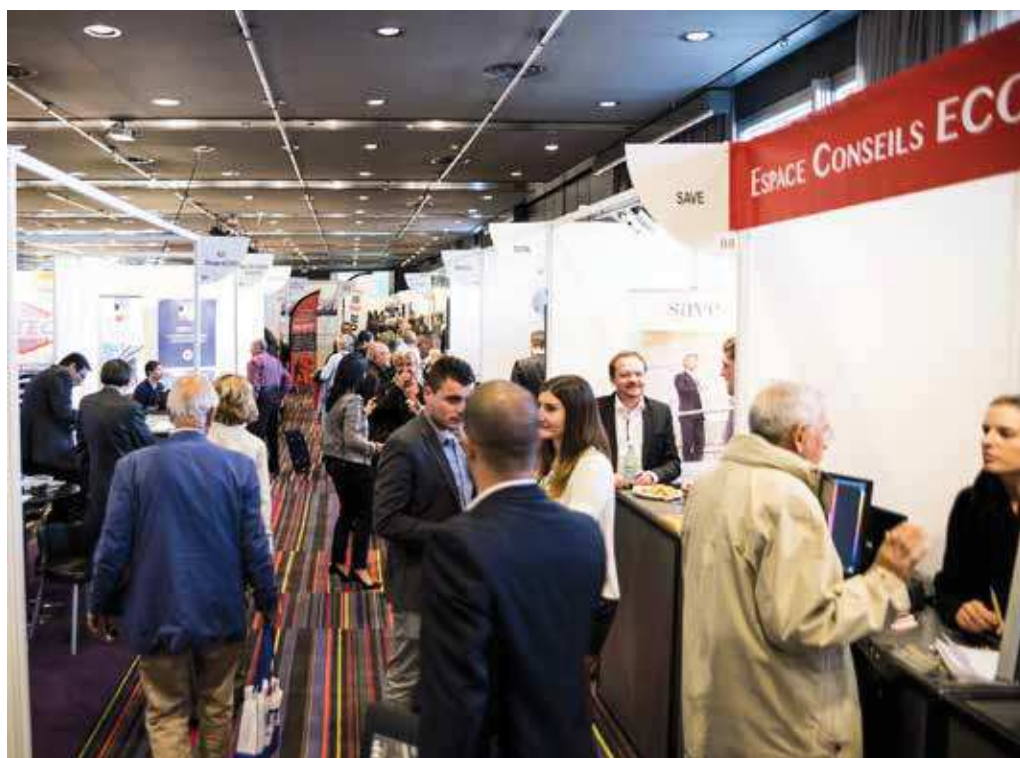


Salon Solucop ou le regard aiguisé sur la copropriété

Parce que l'habitat recouvre des sujets divers, parce que la copropriété est aussi synonyme de droit et de loi, le salon qui se déroule depuis plus de deux décennies à Nice, continue de poser les questions qui font du bien... et les autres. Cette année c'est le 27 et 28 novembre.

23 ans que Solucop interroge, questionne, fait le focus sur la copropriété. 23 ans de bons et loyaux services à destination des copropriétaires avec un fil rouge, celui de faire en sorte d'apporter toutes les réponses utiles en rapport avec le quotidien ou la valorisation du patrimoine. Solucop revient donc au Palais Nikaïa les 27 et 28 novembre prochain avec la même formule qui a fait ses preuves : une vitrine des solutions liées à l'habitat les plus innovantes ou pointues et des sujets sérieux traités par des professionnels, sur des thèmes qui peuvent être liés à l'actualité ou purement techniques. L'édition 2018 abordera entre autres les derniers développements législatifs et jurisprudentiels, la protection incendie en habitation collective, la gratuité des travaux possible ou pas en matière de rénovation énergétique, les obligations réglementaires et techniques en matière d'installation de bornes en copropriété, sans oublier le focus sur la loi ELAN... Côté exposants, c'est une quarantaine de métiers qui sont présents, de la



plomberie au contrôle d'accès, du traitement de l'eau au chemisage... Nouveauté 2018, le carré consacré aux Jeunes Pousses, car l'habitat est lui aussi tourné vers les solutions innovantes. Igloohome France, JPS Rénovation, Diacopro, Société nouvelle challenge commercial y seront représentées. «En deux journées, et en un seul lieu, les co-

propriétaires et syndicats ont l'opportunité de rencontrer un panel complet d'acteurs qualifiés et experts, intervenant dans l'habitat. Notre souhait est de faire prendre conscience aux copropriétaires de la nécessité de s'impliquer dans la gestion de leur copropriété, car une copropriété bien entretenue, c'est un patrimoine valorisé», explique Catherine

Vaillant, organisatrice du salon. La copropriété dans le département représente 450 000 lots de copropriété, représente 250 cabinets de syndic, lesquels génèrent près de 1 200 emplois.

**En un seul lieu, les propriétaires
et syndicats ont l'opportunité de rencontrer
un panel d'acteurs qualifiés**

le chiffre

250

C'est le nombre de cabinets de syndic dans les Alpes-Maritimes